



<b>FACTURES MUNICIPALITÉ</b>		
<b>Fournisseurs</b>	<b>Description</b>	<b>\$ taxes incluses</b>
9385-3117 Qc inc (Matières résiduelles)	Collectes mensuelles	1 806.45 \$
André Roy Électrique	Fluorescent garage	66.63 \$
Boutique du travailleur	Fer plat gratte Western	12.33 \$
CarQuest	Vis, écrou	17.62 \$
Centre du Camion JL	Pièces pour gratte et Western	426.78 \$
Coop Purdel	Peinture noire en cannette	10.34 \$
Défi premier secours	Mise à jour trousse de premiers soins	99.57 \$
Garage Coop	Camionnette	130.32 \$
Gestion Notariale	Signature vente M. Beaulieu et Mme Dubé	149.47 \$
Innovation Amérik	Assistance demande de subvention FCM	862.31 \$
Laboratoires BSL	Eaux usées	50.59 \$
Librairie d'Amqui	Cartons de couleur et papier	83.85 \$
Lynda St-Onge	Entretien du 1er mai 2021	27.00 \$
Pièces d'autos DR	Ampoule, lampe de poche, foret, brosse	47.90 \$
Remises provinciales et fédérales	avr-21	5 658.85 \$
Réno-Vallée	Vis pour garage	8.07 \$
Services Kopilab	Copies mensuelles	69.69 \$
Visa	Bulletin, timbres conseillers	44.87 \$
<b>TOTAL</b>		<b>9 572.64 \$</b>

Je soussignée, Mme Mélissa Hébert, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, que les crédits nécessaires à ces dépenses sont suffisants aux postes budgétaires concernés. En fois, je donne le présent certificat.

**89-05-2021 : DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE**

La secrétaire-trésorière dépose au conseil municipal la correspondance du mois.

**90-05-2021 : DONS**

Il est proposé par Mme Edes Berger, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement d'effectuer un don de \$25 chacun à l'Association du cancer de l'est ainsi qu'à Parkinson Québec.

**91-05-2021 : DÉPÔT DU RAPPORT TRIMESTRIEL AU 31 MARS 2021**

La secrétaire-trésorière dépose au conseil municipal le rapport trimestriel au 31 mars 2021.

## **92-05-2021: ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LA RÉFECTION DU RANG 5 NORD PHASE 2**

CONSIDÉRANT que la Municipalité d'Albertville désire faire réaliser des travaux de réfection du Rang 5 Nord Phase 2;

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres publics en partenariat avec la Municipalité de Lac-au-Saumon a été effectué sur le site SEAO et que six (6) soumissionnaires ont déposés une soumission conforme et globale pour les 2 municipalités;

1. Les Entreprises L. Michaud & Fils (1982) inc. 4 091 981,13 \$
2. Groupe Michel Leclerc inc. 4 742 374,43 \$
3. Banville et Coulombe inc. 4 821 613,19 \$
4. Eurovia Québec Construction inc. 4 994 934,48 \$
5. Sani-Sable L.B. inc. 5 307 714,07 \$
6. Gestion AJ (2003) inc. 5 462 536,00 \$

Par conséquent, il est proposé par Mme Denise Desmarais, secondé par Mme Edes Berger et résolu unanimement :

1. D'octroyer le contrat pour la réalisation des travaux de réfection du Rang 5 Nord Phase 2 à Les Entreprises L. Michaud et fils (1982) inc au montant de 796 712.48\$ taxes incluses pour la section d'Albertville;
2. Cet octroi de contrat est conditionnel à l'obtention de l'approbation du règlement d'emprunt par le MAMH.

## **93-05-2021: ENTENTE TRIENNALE DU RÉSEAU DE SURVEILLANCE VOLONTAIRE DES LACS (RSVL)**

CONSIDÉRANT que la municipalité d'Albertville participe au programme RSVL par l'échantillonnage portant sur la qualité de l'eau du Lac Indien;

CONSIDÉRANT que Ministère du développement durable, de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MELCC) recommande d'effectuer des prélèvements d'eau au minimum trois années consécutives;

CONSIDÉRANT que Ministère du développement durable, de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MELCC) assumera 75% des frais prévus au RSVL;

CONSIDÉRANT que prévoir un plan sur plusieurs années permet également que les données soient comparables et que leur évolution puisse être constatée;

CONSIDÉRANT qu'en participant au RSVL, la municipalité contribue à la mise en œuvre du Plan d'actions du Plan Directeur de l'Eau (PDE);

Par conséquent, il est proposé par Mme Charline Chabot, secondé par Mme Géraldine Chrétien et résolu unanimement de renouveler l'entente du RSVL et d'autoriser M. Martin Landry, maire, à signer pour une période de trois (3) ans concernant le suivi du Lac Indien.

#### **94-05-2021 : SALAIRE DU JOURNALIER À L'ENTRETIEN EXTÉRIEUR ESTIVAL**

CONSIDÉRANT que l'employé qui était en poste a pris sa retraite;

CONSIDÉRANT que nous avons sondé l'intérêt des deux (2) autres employés de la municipalité;

CONSIDÉRANT qu'un seul employé était intéressé à effectuer les tâches demandées concernant le poste;

CONSIDÉRANT de la rareté de la main-d'œuvre dans la communauté;

CONSIDÉRANT que d'octroyer ces travaux d'entretien à un sous-traitant aurait été 2.5 fois plus dispendieux;

CONSIDÉRANT les années d'anciennetés de l'employé intéressé au sein de l'organisation;

Par conséquent, il est proposé par Mme Gilberte Potvin, secondé par Mme Denise Desmarais et résolu unanimement que M. Ghislain Raymond effectue le poste de journalier à l'entretien extérieur estival au taux horaire de \$22/heures.

#### **95-05-2021 : REMPLACEMENT D'UN MILIEU FILTRANT**

CONSIDÉRANT que l'installation septique a été effectuée en 2010;

CONSIDÉRANT qu'un milieu filtrant a une durée de vie approximative de 10 ans;

CONSIDÉRANT que Premier Tech nous recommande le changement d'un milieu filtrant;

CONSIDÉRANT qu'un milieu filtrant dégradé pourrait ne plus assurer le maintien du traitement optimal des eaux usées, représentant un risque de pollution;

Par conséquent, il est proposé par Mme Charline Chabot, secondé par Mme Géraldine Chrétien et résolu unanimement d'accepter l'estimation de Premier Tech au montant de 2 255.92\$ taxes incluses incluant le programme d'entretien 2022.

#### **96-05-2021: AFFAIRES NOUVELLES**

##### **PROCLAMATION JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE**

CONSIDÉRANT que la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre;

CONSIDÉRANT que le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre;

CONSIDÉRANT que malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société;

CONSIDÉRANT que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée;

Par conséquent, il est proposé par Mme Gilberte Potvin, secondé par Mme Edes Berger et résolu unanimement de proclamer le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle.

**97-05-2021: LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Mme Edes Berger, secondé par Mme Charline Chabot et résolu unanimement de lever la séance à 20h23.

---

Martin Landry  
Maire

---

Mélissa Hébert  
Directrice générale/secrétaire-  
trésorière

Je, Martin Landry, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.